



Budget 2022 : Importante diminution des taux de taxation

14 décembre 2021

La Ville de Bedford a adopté son budget pour l'année 2022 lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 13 décembre dernier.

Le budget a été élaboré pour limiter l'impact financier chez les Bedfordois. Le nouveau rôle d'évaluation a fait bondir la valeur des propriétés sur le territoire de 17,3 %, ce qui aurait pu avoir un impact important sur le compte de taxes. C'est pourquoi le taux de taxes a été abaissé de façon significative, permettant à la Ville de Bedford de présenter un budget avec une augmentation du compte de taxes qui est sous l'IPC.

Pour le secteur résidentiel, le taux de taxation est passé de 0,93 \$ à 0,81 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui se traduit par une augmentation du compte de taxes moyen de 2,31 %, soit 56 \$.

La Ville de Bedford est en mesure d'offrir un répit aux commerçants en abaissant le taux de taxation de 1,80 \$ à 1,60 \$ du 100 \$ / d'évaluation, ce qui a pour effet d'obtenir une variation moyenne de 0,36 % du compte de taxes. Cette mesure a été prise afin d'aider les petits commerces qui ont été touchés très durement par la crise de la COVID-19.

Pour ce qui est des différentes tarifications, celles-ci sont reconduites en 2022 aux mêmes tarifs que pour 2021.

Le maire, Claude Dubois, s'est montré très satisfait de ce premier budget déposé par le nouveau conseil municipal. « Dans un contexte exigeant de crise sanitaire, la Ville de Bedford a été en mesure de limiter l'augmentation malgré la forte hausse de l'indice des prix à la consommation. » Ce dernier a poursuivi en appuyant qu'il était essentiel d'atténuer la hausse du nouveau rôle triennal d'évaluation.

BUDGET ÉQUILIBRÉ

Se chiffrant à 5 918 000 \$, le budget 2022 représente une augmentation de 357 291 \$, soit 6,43 % de plus qu'en 2021.

Le budget de 2022 est équilibré, et ce, sans avoir recours à l'appropriation de surplus des années précédentes pour balancer le budget d'opération. Cela a été possible en contrôlant les dépenses de la Ville qui sont en légère diminution de 47 271 \$ soit -0.87 % pour l'exercice financier de 2022.

DES RÉALISATIONS À VENIR

Le budget 2022 est accompagné du Programme triennal des dépenses en immobilisations 2022, 2023 et 2024. Ce dernier comprend des projets à être réalisés au bénéfice de la population d'ici les trois prochaines années.



Pour les immobilisations, ce sont des investissements estimés à 7 705 750 \$.

De ce montant, plus de 4,5 M\$ sont prévus pour des investissements en infrastructures d'eau potable et d'eaux usées. La réfection de la prise d'eau à l'usine de filtration et la réfection des infrastructures des rues Dutch et Clayes sont les projets majeurs en 2022.

Pour le service des incendies, un projet d'agrandissement de la caserne est dans les cartons. À cet effet une demande de subvention a été déposée auprès du gouvernement au nom des quatre municipalités concernées.

Au niveau des travaux publics, la Ville prévoit la conversion des lumières de rues vers la technologie DEL pour un montant de 265 000 \$. L'estimation des économies qui seront réalisées fait en sorte que le projet est rentable après 5 ans.

La Ville de Bedford est proactive au niveau des subventions gouvernementales. Pour 2022, c'est une estimation de plus de 3 M\$ qui est prévue pour le financement des projets en 2022.

La présentation du budget 2022 et du Programme triennal des dépenses en immobilisations 2022, 2023 et 2024 est en ligne au www.ville.bedford.qc.ca

-30-

Source :

Richard Joyal, Directeur général

Ville de Bedford